

Règlement du concours 2021-2022 du défi-lecture de la Bible (DL)

Version du 15.08.2021

1. Généralités

1.1 Objectif

Les élèves lisent un choix de textes bibliques, en acquièrent une connaissance, se les approprient et en proposent une actualisation sous la forme d'une œuvre artistique originale et de qualité.

1.2 Organisation

Le DL est organisé par le pôle pastorale des jeunes, en collaboration avec le pôle enseignement religieux au CO (coordinateur : Emmanuel Rey, emmanuel.rey@cath-fr.ch, 079 453 6116).

Le DL se déroule en quatre parties :

- lecture et compréhension des textes (point 2.1) ;
- travail sur le questionnaire, 1^e manche (point 2.2) ;
- création d'une œuvre artistique, 2^e manche (point 2.3) ;
- finale (point 2.4).

1.3 Participation

Le DL est ouvert à tous les élèves des CO (catholiques et réformés) qui suivent l'ERC ou participent aux activités des aumôneries.

Il peut se réaliser indifféremment avec une classe durant le cours d'ERC ou avec un groupe d'élèves en dehors des cours (ci-après : les équipes).

Chaque équipe est suivie par un aumônier de CO ou un enseignant d'ERC, qui constitue la personne de contact auprès du coordinateur (ci-après : les accompagnants).

2. Déroulement

2.1 Lecture et compréhension des textes

Cette partie a lieu entre septembre et novembre 2021. Elle est ouverte à tous, sans inscription. Cette ouverture large permet aux accompagnants de sonder l'intérêt des élèves pour les textes et le concours.

Les élèves lisent et travaillent les textes sous la conduite des accompagnants. Chaque équipe prépare trois questions : image à reconnaître, rébus, texte à trous, question à choix multiple, etc. (**pas de mots croisés pour cette édition**). Les accompagnants transmettent les questions au coordinateur jusqu'au 30.11.2021.

Le coordinateur réalise un questionnaire unique à partir des questions reçues et l'envoie aux accompagnants durant les vacances de Noël.

2.2 1^e manche : travail sur le questionnaire

Cette partie a lieu entre janvier et février 2022. Elle se fait sur inscription, gratuitement. L'envoi du questionnaire compte comme inscription aux deux manches et à la finale.

Les élèves répondent au questionnaire ensemble, sur une durée maximale de 50 minutes, sans la Bible, sans les textes. **Les accompagnants ne doivent pas aider les équipes de quelque façon que ce soit.** Le questionnaire est transmis au coordinateur par les accompagnants jusqu'au 28.02.2022.

Cette manche est créditée de 25 points (un tiers du total). Un coefficient encourage les groupes avec des élèves de type G (total des points x 1,2) et de type EB (total des points x 1,4). Dans les groupes mixtes, on tient compte du type de chaque élève pour établir un coefficient *ad hoc*.

Le coordinateur communique les résultats aux accompagnants durant les vacances de Carnaval.

2.3 2^e manche : création d'une œuvre artistique

Cette partie a lieu entre mars et mai 2022. Les élèves proposent une actualisation des textes sous forme artistique : une œuvre collective de format A3, accompagnée d'un texte, selon les indications fournies au début de la 2^e manche. **Ces créations doivent être l'œuvre des élèves exclusivement.**

Les accompagnants transmettent la version originale au coordinateur jusqu'au 25.05.2022. Les œuvres qui ne correspondent pas aux exigences ne seront pas prises en compte.

Cette manche est créditée de 50 points (deux tiers du total). Aucun coefficient n'est utilisé. L'évaluation des œuvres est faite par un jury lors de la finale sur la base de critères fournis au début de la 2^e manche.

2.4 Finale

Les conditions de réalisation de la finale seront décidées en fonction de l'évolution de la situation. Elle est provisoirement fixée au mercredi après-midi 15.06.2022 au CO de Sarine Ouest à Avry-sur-Matran

Le classement final est établi en additionnant les points des deux manches. Les prix sont les suivants : 1^{er} prix : CHF 800.— ; 2^e prix : CHF 500.— ; 3^e prix : CHF 300.—. Les œuvres primées seront présentées sur le site internet du pôle pastorale des jeunes.

Les équipes gagnantes organisent une activité commune durant l'année qui suit la finale. Les accompagnants envoient leur note de frais au coordinateur pour le remboursement.

Les accompagnants veilleront à valoriser les œuvres réalisées par les élèves (journal du CO, projection sur les écrans du CO, publication sur les sites internet, magazine paroissial, etc.).

3. Calendrier

